

### BULLETIN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE LA COMMUNE DE SAINT CLAR DE RIVIERE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Etienne GASQUET, conception, réalisation, photos : Andrée CARDONA , Annie SUD.



#### Mot du Maire :

Dans SAINT CLAR INFOS du mois de janvier, je vous faisais part de l'état d'avancement des travaux de la deuxième tranche de l'église; nous avons pris du retard, mais à ce jour, nous pouvons dire que les travaux seront achevés fin juin.

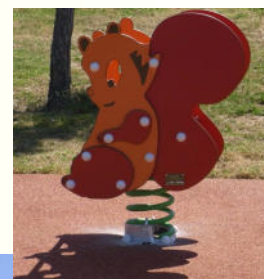
Les travaux du Club House sont terminés mais il reste à réaliser le parking , il devrait être opérationnel fin septembre .

Quant au groupe scolaire, la construction des deux classes supplémentaires et du préau devrait commencer en octobre, pour se terminer fin 2013 et nous savons que ces travaux notamment le préau sont attendus avec impatience.

Ci-dessous vous pouvez voir l'aire de jeux des enfants qui a été réaménagée et clôturée.

Je vous souhaite une bonne lecture et avec un peu d'avance de bonnes vacances d'été.

Le Maire, Etienne GASQUET



## RAPPEL NUISANCES SONORES

Horaires : travaux bricolage et jardinage

Jour ouvrable 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

dimanche et jour férié 10h à 12h et de 16h à 18h



La circulation des véhicules à moteur (QUAD, SCOOTER, MOTO...) dans les espaces publics ou naturels est interdite. En effet, cette circulation n'est autorisée que sur les voies ouvertes à la circulation publique et soumise au code de la route. Il s'agit, en général, des routes nationales, départementales, communales ou des chemins ruraux. La pratique du hors piste est donc interdite, ainsi que dans les champs de maïs, de blé ou autres. Pour les utilisateurs, merci de veiller aux nuisances sonores et aux dégradations des chemins ou du matériel d'arrosage sur les exploitations agricoles.

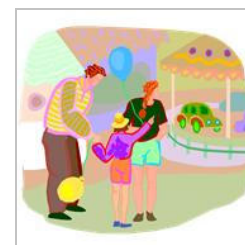
La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres

## COMITE DES FÊTES

Fête de la musique 21 juin 2012

CINEMA en plein air 14 aout 2012

Fête du village 14, 15 et 16 septembre 2012



## Association culturelle et de loisirs

VIDE GRENIER le dimanche 24 juin 2012

## Association des parents d'élèves

Kermesse 29 juin 2012



## SAINT CLAR MULTISPORTS

Spectacle de fin d'année le 23 juin à 15 H

Salle des fêtes

## Section marche du FOYER RURAL

Pour maintenir votre forme et passer d'agréables moments, rendez-vous au groupe scolaire à 9 h tous les lundi et vendredi matin pour 2 h de marche. Avec Maryse pour guide vous découvrirez les chemins de notre commune et des villages voisins.



## LIMITATION VITESSE à 30 KM/HEURE



Des panneaux limitant la vitesse à 30km/heure ont été installés dans différentes zones de notre village.

Pour la sécurité de tous et surtout de nos enfants, merci de bien vouloir respecter ces limitations de vitesse.





## **OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE REVISION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) DE LA COMMUNE DE SAINT CLAR DE RIVIERE.**

L'enquête publique se déroulera durant 32 jours consécutifs, du 05 juin au 06 juillet 2012. Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le Commissaire Enquêteur, seront déposés à la mairie de St Clar de Rivière pendant les 32 jours. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie, les :

- Mercredi 06 juin 2012 de 14 H à 17 H
- Samedi 16 juin 2012 de 09 H à 12 H
- Vendredi 06 juillet 2012 de 09 H à 12 H

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune, le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées. A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur à la mairie.

## **Ré internalisation à la préfecture de la gestion des demandes de titres de séjour des ressortissants étrangers résidant hors de Toulouse.**

Depuis maintenant plusieurs années, les ressortissants étrangers résidant hors de Toulouse déposaient leurs demandes de titres de séjour auprès des mairies de leur lieu de domicile qui se chargeaient d'adresser la demande par voie postale à la préfecture et de délivrer par la suite le ou les récépissés dans l'attente du titre de séjour définitif. La mise en place des titres de séjour sécurisés intégrant la biométrie, dont le déploiement est prévu courant 4<sup>ème</sup> trimestre 2012 en Haute Garonne, nécessite la ré internalisation totale de tout le processus de délivrance de ces titres.

En conséquence, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 tous les ressortissants étrangers résidant sur notre commune, qu'il s'agisse d'une 1<sup>ère</sup> demande, d'un renouvellement ou pour tout dossier en cours, devront être obligatoirement orientés vers la préfecture de la Haute Garonne qui sera seule compétente à l'avenir de la gestion de leur dossier.

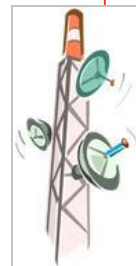
## **ANTENNES RELAIS**

### Qu'est-ce qu'une antenne relais ?

Une antenne relais est un émetteur-récepteur d'ondes radio, indispensable au fonctionnement des téléphones mobiles. Tout comme la radio et la télévision ne peuvent pas fonctionner sans émetteur, les téléphones mobiles ne peuvent pas fonctionner sans antennes-relais.

L'installation d'une antenne-relais est strictement encadrée par la réglementation : chaque installation doit respecter le Code de l'Urbanisme, le code de l'Environnement et le Code des Postes et Communication Electroniques.

Concernant l'exposition aux ondes, les limites en vigueur en France, respectées par SFR, sont celles recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et la Commission Européenne. Afin d'améliorer la couverture sur notre commune et de bénéficier de nombreux services (multimédias, mobiles et internet mobile à haut débit) une antenne relais SFR/ORANGE sera installée dans le clocher de l'église (elle ne sera pas visible).



**Raymonde ALBARET**

Vous invite à lui communiquer toutes les infos que vous souhaitez voir figurer dans les colonnes de la DEPÊCHE

Tél : 05 61 56 04 12

**Merci d'avoir le réflexe Dépêche**

**RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**

Mercredi 6 juin 2012

Pensez à vous inscrire en mairie .

**ACHAT DEFIBRILLATEURS**

Nous avons procédé à l'achat de 2 défibrillateurs qui seront installés au Club House et à la salle des fêtes.

Une formation a eu lieu à la salle des fêtes et les participants étaient nombreux ( élus, employés communaux, associations du village).



Des cambriolages ont eu lieu récemment sur notre commune et à l'approche des vacances il est à craindre que cela se reproduise. Nous prévoyons une réunion sur le thème « VIGILANCE VOISINAGE » courant juin.

**N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ !**

Renouvelez dès maintenant vos titres d'identité si nécessaire, vous limiterez ainsi les délais d'attente et d'obtention. Adressez-vous à votre mairie pour votre carte nationale d'identité ... Pour plus d'informations, consultez : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

**RETROUVEZ-NOUS SUR LE  
SITE INTERNET MAIRIE**

**<http://saintclarderiviere.fr/>**

**Monsieur le Maire,  
le Conseil Municipal et le Personnel Municipal  
vous souhaitent de**

**Bonnes vacances**

**ETAT CIVIL**

**NAISSANCES**

**15/12/2011 - Valentine DEME**

**15/02/2012 - Nina DURAND**

**23/03/2012 - Zoé BRACHE**

**18/04/2012 - Chloé MONZIOLS**

**28/04/2012 - Colas REIG**

**16/05/2012 - Léon LEQUATRE**